

Brevet de Maîtrise (niveau 5)

A - Créer et/ou développer une entreprise artisanale

Objectif général

- Conduire un projet de création, de reprise ou de développement d'activités d'une entreprise artisanale
- Ancrer son projet de création, de développement dans la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur choisi
- Construire le projet entrepreneurial, le business model de la création et du développement de l'entreprise
- Identifier et actionner les leviers d'aide (outils & structures) financiers et administratifs
- Construire un argumentaire, une présentation, un « storytelling » pour défendre son projet dans le registre adapté à ses interlocuteurs (banquiers investisseurs, clients etc)

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié, demandeur d'emploi

Prérequis

Spécifique aux métiers cf. Règlement Particulier :
Titulaire d'un titre ou diplôme professionnel et/ou
Expérience dans le métier considéré

Durée

7 jours (49 heures)

Plages horaires

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme

SEQUENCE 1 : Le cycle de vie de l'entreprise, de sa création à sa liquidation	
Module	Objectifs pédagogiques
Créer son entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appréhender les étapes et les interlocuteurs de la création d'entreprise.
Assurer la gestion quotidienne de son entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les concepts essentiels du droit.
Gérer les défis financiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les problèmes financiers et trouver des solutions.
Réaliser la transmission de l'entreprise artisanale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître les procédures et les étapes liées à la transmission d'une entreprise.
Situer l'entreprise artisanale et son contexte métier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir une connaissance de l'environnement institutionnel de l'entreprise.

SEQUENCE 2 : Améliorer la communication professionnelle	
Module	Objectifs pédagogiques
Renforcer les compétences linguistiques en français	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la précision et l'exactitude de l'expression.
Élaborer un discours argumenté à l'écrit et à l'oral	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la capacité à persuader.

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint (12 personnes maximum).
- Animation par un consultant expert dans le domaine.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation, remise d'une attestation de formation et de réussite.

Modalités d'évaluation

Examen final écrit : A partir d'un dossier constitué de textes d'actualité à caractère économique et/ou réglementaire et/ou social, le candidat devra analyser l'ensemble de ces documents avant d'en mesurer l'impact éventuel sur son secteur d'activité, sa branche, son entreprise. Son point de vue, devra être argumenté et illustré d'exemples issus de son expérience.

Examen final oral : 4 jours après l'écrit le candidat porte une analyse sur sa production écrite et apporte tout élément complémentaire ou rectificatif, en lien avec le thème lui paraissant pertinent pour le secteur des métiers.

Pour plus d'informations

Service Formation Continue - Par territoire :

04 : formationcontinue04@cmar-paca.fr

04 92 30 90 97 - 06 70 27 71 76

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr

04 92 52 80 15

06 : formationcontinue06@cmar-paca.fr

04 92 12 53 45

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr

04 91 32 24 70

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr

04 94 61 99 65

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr

04 90 89 20 40

<https://www.cmar-paca.fr/article/les-catalogues-de-la-formation>